

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Olivier RODUIT

La Fondation des Archives Historiques de l'Abbaye de
Saint-Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 2001, tome 96b, p. 32-37

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

LA FONDATION DES ARCHIVES HISTORIQUES DE L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE

Comment parler aujourd'hui de la Fondation sans évoquer son Trésorier, M. Raymond Lonfat ? C'est lui qui, dans une lettre adressée à Mgr J. Roudit et datée du 2 février 2000, évoqua pour la première fois l'idée de cette fondation : « Alors que dans un premier temps, une «demande de subside de couverture annuelle» couvrant principalement les charges salariales du futur professionnel à engager était ébauchée, il semble plutôt que la recherche de financement amenant à la constitution d'un fonds (fondation ?), soit plus appropriée. Comme le nombre de *prospects* à contacter est assez nombreux, il est en effet impossible de déterminer d'avance quel sera le surplus éventuel de fonds offert par ceux-ci. Il s'agit dès lors de créer le 'réceptif' qui pourra recevoir et gérer ce surplus. »

Le conseil de la Fondation des archives historiques se réunit pour la première fois à l'Abbaye le 26 mai 2000 pour faire connaissance avec le projet, mettre au point les statuts, constituer le

conseil de fondation, élaborer et mettre en place une stratégie. Mais ce n'est que le 5 juin 2000 qu'a lieu la séance constitutive de la Fondation dont M^e Xavier Lavanchy établit l'acte constitutif. Les statuts précisent qu'elle a pour buts :

- d'assurer la sauvegarde, la conservation, le classement, l'inventorisation et la mise en valeur des archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice ;
- de pourvoir à la restauration des documents endommagés ;
- de contribuer à la publication et à la diffusion des inventaires et des sources en vue de promouvoir la recherche scientifique.



En juillet 2001, cinq personnes ont été occupées pendant deux semaines au dépoussiérage de tous nos documents.

M. Guy Ducrey accepte la présidence du Conseil de Fondation. Le bureau sera composé du président, du chanoine archiviste Olivier Roudit, de M. Raymond Lonfat, trésorier et de Mme Françoise Vannotti secrétaire. Le « comité de soutien » est dissous ; il est remplacé par un conseil scientifique.

Membres du Conseil de Fondation

M. Guy Ducrey (Président), Ancien ambassadeur. Mme Françoise Vannotti (Secrétaire), Archiviste-paléographe. M. Raymond Lonfat (Trésorier), Investisseur. M. le Chanoine Franco Bernasconi, Procureur de l'Abbaye. M. Gilbert Coutaz, Directeur des Archives cantonales vaudoises. M. Raymond Deferr, Ancien conseiller d'État. M. Jean-Paul Duroux, Député, avocat-notaire. M. Thuring von Erlach, Avocat. M. Jean-François Poudret, Professeur honoraire de l'Université de Lausanne. M. le Chanoine Olivier Roudit, Archiviste de l'Abbaye. Monseigneur Henri Salina, Évêque, Abbé émérite. M. Michel Zen Ruffinen, Secrétaire général de la FIFA.

La caution scientifique du projet est donnée par un comité scientifique qui supervise l'ensemble des travaux et assure la direction technique.

Membres du Conseil scientifique

M. Nicolas Barras, Archiviste aux Archives de l'État de Berne. M. Remo Becci, Archiviste-paléographe, Genève. M. Gilbert Coutaz, Directeur des Archives cantonales vaudoises. M. Hans-

Robert Ammann, Archiviste de l'État du Valais. M. le Chanoine Olivier Roudit, Archiviste de l'Abbaye.

Lors de l'assemblée générale annuelle du 19 novembre 2001, nous pouvons présenter le rapport suivant :

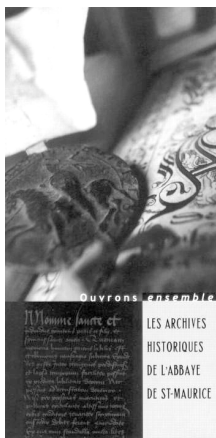
Rapport résumé d'activité 2000-2001

Orientation scientifique

En date du 12 octobre 2001, le Conseil scientifique a insisté sur le fait que l'accent doit être mis sur les inventaires, quels qu'ils soient. Cette priorité permettra d'avoir connaissance de l'ensemble des fonds et de prendre de bonnes décisions quant à la politique de restauration.

Le fonds médiéval de nos archives contient approximativement 770 registres de reconnaissances, 192 cahiers de comptes, 189 cahiers de procédures ainsi que diverses liasses de documents dont un millier de parchemins. Sont en cours : l'inventaire fin (une fiche par acte) des registres de notaires, l'inventaire grossier (une fiche par pièce) des reconnaissances ainsi que celui des pièces à restaurer en priorité. En parallèle, l'inventaire manuscrit rédigé par le chanoine Joseph Hilaire Charles à la fin du XVIII^e siècle est en train d'être dactylographié.

Le fonds moderne et contemporain se chiffre à environ 600 boîtes d'archives et a été trié dans sa globalité. L'inventaire des pièces a déjà commencé : le fonds concernant le collège et celui des journaux-imprimés est terminé ; le



fonds des abbés et celui des chanoines est en cours d'inventorisation.

Personnel actuel et pour 2002

À ce jour, la fondation compte 6 collaborateurs : deux archivistes-paléographes, une archiviste adjointe, trois collaborateurs travaillant sur les fonds modernes. En 2002, elle verra encore l'arrivée d'un second archiviste adjoint et de deux informaticiens. Cela sans compter les auxiliaires en provenance de



La paroi Nord des archives est recouverte par les fameux meubles à tiroir « Charles » qui datent de la fin du XVII^e siècle.

diverses institutions (ORP, TIG, service civil, etc.) et les personnes effectuant divers stages.

Visiteurs, donateurs et diffusion

Le fonds médiéval des AASM concerne plus d'une cinquantaine de communes que la Fondation a contactées. À ce jour, la moitié environ s'est déplacée à Saint-Maurice pour venir prendre connaissance du projet et d'une partie de leur histoire. Toutes ces communes ont manifesté leur enthousiasme par un soutien financier. La fondation a également accueilli nombre d'autres visiteurs, qu'il s'agisse de grands sponsors potentiels ou de diverses associations.

La récente brochure présentant la Fondation, tirée à 15'000 exemplaires, a été distribuée aux 7'500 anciens élèves du collège de l'Abbaye. Les échos rencontrés jusqu'ici sont favorables et la Fondation peut d'ores et déjà compter sur de nombreux amis. En parallèle, la FAHASM a organisé avec beaucoup de succès une conférence de presse, le mercredi 21 novembre 2001, afin de se faire connaître du grand public et de lancer la campagne financière.

Notons encore que l'on a préparé un document réglant la procédure de consultation documents où l'on apprend par exemple que ne sont consultables que « les documents qui ont plus de 60 ans à compter de la date de clôture du dossier, du document d'archives ou de la dernière inscription portée. Toutefois, les documents relatifs à des situations privées et personnel-

les deviennent consultables après 70 ans. » Tous les membres du personnel des archives se sont engagés à la discrétion en signant une déclaration de confidentialité.

La démarche audacieuse entreprise par l'Abbaye en faveur de ses archives a été largement confortée par les directives émises par le Vatican. En effet, la Commission pontificale pour les Biens culturels de l'Église a publié deux lettres circulaires affirmant *La fonction pastorale des archives ecclésiastiques* (2 février 1997) puis la *Nécessité et l'urgence de l'inventoriage et du catalogage des biens culturels de l'Église* (8 décembre 1999).

Le beau projet de la Fondation

La majeure partie des archives anciennes est conservée dans le même local depuis le début du XVIII^e siècle (voire même depuis la première partie du XVII^e siècle).

En plus des documents classés dans les tiroirs Charles (qu'il faudra traiter aussi selon les normes actuelles), nous avons à ce jour 162 mètres linéaires (ml) d'archives à traiter. Parmi ces documents, 84 ml sont postérieurs au XVIII^e siècle, et 78 ml sont antérieurs au XVIII^e (770 reconnaissances pour 45 ml, 192 cahiers de comptes pour 2 ml, 189 cahiers de procédures pour 3 ml et 28 ml de documents divers dont 850 à 900 parchemins.)

Estimation minimale du temps de travail

Cette estimation est basée sur un plein temps de travail à 42 heures pendant 48 semaines par année pour un archiviste diplômé. Pour les archives anciennes, il faut compter environ 4 ans de travail pour le classement topo-chronologique, l'inventaire sommaire et l'inventaire avec les index des registres, reconnaissances, comptes et procédures. Le classement et l'inventaire des liasses de documents et parchemins, nécessitera environ 3 ans de travail. Les archives des XIX^e et XX^e s., moins difficiles à traiter, demanderont entre 2 et 3 ans de travail à des collaborateurs de l'archiviste.

Le budget

1. Budget d'investissement

env. Frs 400'000.-

La stratégie développée utilise les derniers développements technologiques en vigueur, permettant une diffusion très large des inventaires et des docu-

ments du fonds par la mise à disposition d'un site web interactif, à base de données matricielles, couvrant à la fin du projet l'ensemble du fonds consultable.

Projet Web

Acquisition d'un équipement pour film 35 mm. Développement du film. Scannage du film, impression ou/et acquisition sous forme numérique. Publication des images sur serveur Web avec sécurisation. Installation et formation.

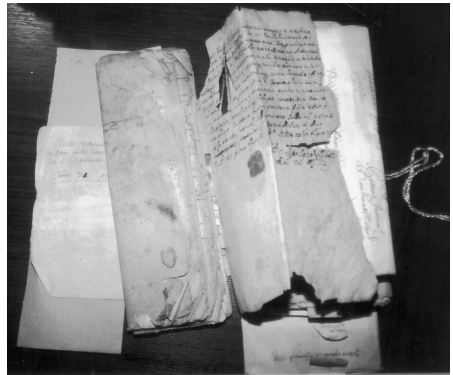
Matériel et équipement divers

Conditionnement archives, fourres, enveloppes, pochettes photos, etc. Livres de travail, revues scientifiques. L'Abbaye a versé un capital de fondation de Frs 10'000.- et déjà pris à sa charge la rénovation du local et l'aménagement du bureau de consultation, ainsi que diverses expertises, pour un montant approximatif de Frs 100'000.-

2. Budget de fonctionnement

env. Frs 1'900'000.- sur six ans

Dès 2006, la masse salariale annuelle et les frais de fonctionnement seront réduits à un total annuel de l'ordre de Frs 200'000.-.



Document nécessitant restauration.

3. Budget de sauvegarde

env. Frs 1'000'000.-

Les travaux de restauration et conservation des documents du fonds d'archives sont de divers ordres. Traitement des parchemins : vaporisation, aplanissement, gommage... Feuilles de papier : désacidification, coulage de pâte à papier, renforcement... Documents cassés : recollage au papier Japon, renforcement... Reliures utilitaires...

Le prix unitaire de restauration peut se monter à Frs 40.- par page / feuillet papier, soit Frs 800.- à 1'000.- pour un cahier d'une vingtaine de pages. À titre indicatif, les 84 « Tiroirs Charles » comprennent assez systématiquement de deux à plusieurs pièces à restaurer par tiroir, soit quelques centaines de pièces coûtant plusieurs dizaines de milliers de francs de travaux. Or, les « Tiroirs » ne représentent qu'un tiers environ de l'ensemble du fonds, et ce tiers n'est de loin pas le plus endommagé.



Le contenu d'un tiroir « Charles ».

Les registres — plus de 1200, certains pouvant atteindre plusieurs centaines de pages — présentent le plus de dommages. 200 cahiers d'une vingtaine de pa-

ges endommagées coûtent entre Frs 160'000.- et 200'000.-. La reliure de la plupart de ces registres, d'un coût moyen de Frs 250.- à 500.- pièce, suivant la taille et le travail, représente un montant approximatif de Frs 150'000.- La « remise à plat » des parchemins se monte à environ Frs 9'000.-.

Il est entendu qu'une estimation précise de ces coûts reste à ce stade très aléatoire, les surprises pouvant être nombreuses dans ce domaine. D'autre part, la Fondation désire faire un travail exemplaire en la matière.

4. Salle de consultation - bibliothèque

Frs 375'000.-

L'ancienne bibliothèque, adjacente à la salle d'archives, communicante, doit être entièrement rénovée. Non seulement pour les chercheurs et lecteurs futurs, mais également pour certains membres de l'équipe de travail qui doivent être impérativement proches de la salle d'archives. Ce local rénové présentera un lieu de consultation extraordinaire, par ses dimensions, son volume et son architecture.

Donateurs

L'Office fédéral de la protection des biens culturels a offert, pour 2000 et 2001, 30 % des dépenses de fonctionnement. Les 55 communes, dont tout ou partie des fonds médiévaux se trouvent dans les archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice, sont appelées à contribuer dans la mesure de leurs moyens.

La Fondation reçoit des dons de tiers, d'anciens du collège, de sociétés et

d'autres institutions, qui intègrent ainsi les Amis de la Fondation dès que leur versement est supérieur à Frs 250.-.

À partir de Frs 1'000.-, le donateur reçoit une clef — reproduction des anciennes clefs des archives de l'Abbaye — dans le cadre d'une assemblée officielle de la Fondation. La première cérémonie de remise des clefs se tiendra au printemps 2002. Le dépliant encarté dans cette brochure permettra à nos amis de s'inscrire au tableau d'honneur de la Fondation. Merci d'avance !

Ce projet devrait être terminé dans ses grandes lignes en 2005. Par la suite, il pourra graduellement devenir autofinancé, tout en restant performant.



La réserve précieuse de la bibliothèque est intégrée aux archives.

La démarche de la Fondation des archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice sera certainement un exemple pour d'autres projets similaires de sauvegarde du patrimoine pour les jeunes générations.

Chne Olivier Roduit, Archiviste

Clefs

Clef de bronze :

donations de Frs 1'000.- à 3'000.-

Clef d'argent :

donations de Frs 3'000.- à 5'000.-

Clef d'or :

donations de Frs 5'000.- à 25'000.-.

Grande clef de bronze :

donations de Frs 25'000.- à 50'000.-

Grande clef d'argent :

donations de Frs 50'000.- à 100'000.-

Grande clef d'or :

donations à partir de Frs 100'000.-.

Étapes du projet

- 1 Classement
- 2 Inventorisation 1^{er} niveau
- 3 Sauvegarde, conservation, restauration
- 4 Inventorisation 2^e niveau
- 5 Publication – diffusion (web)

Étape	2000	2001	2002	2003	2004	2005
1	ap1	aa1 aa2	aa1			
2		ap1	ap1 aa1	ap1 aa1		
3		x	x	x	x	x
4			ap2 aa2	ap2 aa2	ap1 aa1	ap1 aa1
5			i ia	i ia	i ia	i ia

ap : archiviste paléographe

aa : archiviste adjoint

i : responsable du site web-scanning

ia : web adjoint

x : restaurateur externe